

Mesdames et Messieurs les députés,  
Chers collègues, chers amis, chère Céline,

Je voudrais, au nom d'Amnesty International France et des organisations présentes, vous remercier chaleureusement d'avoir pris de votre temps pour manifester publiquement votre soutien aux centaines de défenseurs des droits humains emprisonnés aujourd'hui en Egypte.

Depuis plus de 6 ans et l'accession au pouvoir du Maréchal Al Sissi devenu président, nos organisations n'ont cessé d'alerter, souvent dans le désert, sur la répression systématique qui s'abat sur toutes les voix critiques en Egypte. Sur n'importe quelle voix critique.

Depuis juin dernier, et plus encore depuis la répression des manifestations de septembre, qui ont conduit à l'interpellation de plus de 4000 personnes, la répression a atteint de nouveaux paliers. Alarmants. Arrestations arbitraires, détentions provisoires prolongées, tortures, disparitions forcées, couvertes par la mise en place d'un système de justice parallèle.

La France a choisi, ces dernières années, de nouer puis de renforcer, un « partenariat stratégique avec l'Egypte ».

En 2018, la France a aussi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, annoncé faire de la protection des défenseurs des humains un des axes prioritaires de sa diplomatie, ce que nos organisations ont salué.

En théorie, ces deux axiomes diplomatiques ne sont pas incompatibles. En pratique, ils confèrent par contre des devoirs d'autant plus importants à la France vis à vis des défenseurs des droits humains égyptiens. Parce que si l'Egypte est un partenaire stratégique de la France, la France est aussi un partenaire stratégique de l'Egypte. Un partenaire écouté et influent.

En pratique, ces deux axiomes semblent aujourd'hui très difficiles à tenir. Le partenariat stratégique vise notamment à renforcer les ventes d'armements. Nous avons pu démontrer que ces équipements ont été largement utilisés par les autorités égyptiennes pour réprimer dans le sang la contestation.

Ce partenariat stratégique vise aussi à renforcer la coopération antiterroriste entre nos deux pays. Aujourd'hui, les défenseurs des droits humains sont systématiquement ciblés par les lois et la justice d'exception en vigueur en Egypte au nom de la lutte antiterroriste.

Ces 6 dernières années, l'approche de la France vis-à-vis de son partenaire stratégique égyptien, a privilégié un dialogue qualifié de « franc, direct, respectueux, et privé ».

Nos organisations entendent bien l'intérêt de la diplomatie privée lorsqu'elle fait la preuve de son efficacité. En réalité, celle-ci a dans le cas présent, largement échoué.

Ces dernières années, nos organisations, qui suivent au quotidien la situation des droits humains dans le pays, ont acquis la conviction que pour les autorités égyptiennes, le silence de ses alliés est sa meilleure arme.

Que dès lors seule une dénonciation constante, publique et ferme d'un allié aussi important que la France pour l'Egypte permettrait d'enrayer cette spirale et de se faire entendre : concrètement d'empêcher que Esraa Abdelfatah ne subisse des tortures ; que Ramy Shaath soit libéré ; que Ibrahim Ezz el Din réapparaisse, après avoir été victime de disparition forcée.

Nous n'avons pas été entendus. Nous entendons l'être aujourd'hui.

C'est pourquoi nous vous avons invités à manifester publiquement votre soutien, à l'instar du parlement européen, qui a adopté, le 24 octobre une résolution d'une grande force enjoignant l'Union européenne et les Etats membres à :

- Répondre de manière unifiée et ferme à la répression et aux violations des droits de l'homme en cours ;
- Se servir de tout l'éventail d'outils à leur disposition, notamment des instruments bilatéraux et multilatéraux, des négociations commerciales, de la politique européenne de voisinage, de l'aide financière et, si nécessaire, de sanctions ciblées, en vue de mettre un terme à la répression dans le pays et d'assurer des progrès tangibles dans la situation des droits de l'homme en Égypte ;
- Etablir des critères de référence clairs qui subordonnent la poursuite de la coopération avec l'Égypte à la réalisation de progrès en ce qui concerne la réforme des institutions démocratiques, l'état de droit et les droits de l'homme, et à intégrer les préoccupations relatives aux droits de l'homme dans toutes les discussions menées avec les autorités égyptiennes ;

Le rôle de la diplomatie parlementaire dans la défense des droits humains nous semble essentielle lorsque la diplomatie traditionnelle ne se fait entendre que du bout des lèvres.

Cette diplomatie parlementaire doit s'exercer vis-à-vis des autorités françaises pour qu'elles mettent en œuvre leurs engagements internationaux vis-à-vis des défenseurs égyptiens et au-delà.

Elle doit aussi se déployer directement en direction des autorités égyptiennes, comme nous vous proposons de le faire aujourd'hui avec nous.

Nous vous proposons d'afficher publiquement votre soutien en portant le portrait d'un.e défenseur.e des droits humains aujourd'hui emprisonné.e.

Nous ferons une photo collective et notre photographe vous prendra individuellement en photo avec le portrait du défenseur.

Ces photos vous seront envoyées dans les meilleurs délais et nous espérons que vous pourrez les relayer au maximum, notamment sur twitter.

Nous espérons surtout que nous pourrons compter sur votre soutien, aujourd'hui, mais aussi demain et après-demain, en soutien aux défenseurs des droits humains emprisonnés en Egypte.

Avant de passer aux photos proprement dites, je vous propose d'écouter Antoine Madelin, pour la FIDH, Céline Lebrun-Shaath, épouse de Ramy Shaath, DDH reconnu et respecté, puis votre collègue Mireille Clapot, qui nous a soufflé l'idée de ce rassemblement.

J'en profite ici pour la remercier pour ses efforts à nos côtés ces dernières semaines. Je vous remercie.